

A l'attention de :  
Monsieur Patoz, Directeur académique  
DSDEN  
58, rue Rouget de Lisle  
30 031 NIMES Cedex 1

Nîmes, le 20 novembre 2015

Objet : Circulaire postes adaptés

Monsieur le Directeur académique,

Les circulaires précisant les modalités d'accompagnement des personnels d'enseignement confrontés à des difficultés de santé, et notamment les postes adaptés (PACD-PALD), pour la rentrée scolaire 2016-2017 devraient paraître prochainement ou sont déjà parues.

Nous venons nous assurer que tous les personnels éloignés de l'emploi pour raison de santé et/ou de handicap seront bien destinataires de ces circulaires par la poste (c'est souvent le seul moyen de les tenir informés).

Comptant sur votre bienveillance pour garantir la meilleure diffusion de ces informations aux personnels et pour nous tenir informés, veuillez agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de mes respectueuses salutations.

**Olivier DUSSERRE-TELMONT - Secrétaire départemental du Gard**